

AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire dans l'enseignement agricole et maritime aussi ! Toutes et tous mobilisé.es le mardi 9 juin

Communiqué intersyndical



Toutes et tous mobilisé·es le mardi 9 juin

Le ministère de l'Education nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH...mais alors que le Ministère de l'Agriculture dit être associé, les personnels de l'enseignement agricole et leurs représentant.es n'ont pas été invité et aucun groupe de travail interne n'a été mis en place malgré des engagements depuis janvier dernier... L'ouverture, timide, dans un seul ministère, des négociations est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales. Dans l'enseignement agricole public, un point spécifique d'information sur ce sujet sera devrait car pas à l'ODJ) fait lors du prochain CSA ministériel.

Mais dès ce premier groupe de travail, les limites fixées par le ministère de l'Education Nationale sont apparues inacceptables. Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en

nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour toutes et tous les AESH ;
- un temps complet sur la base des missions réelles exercées ;
- une revalorisation salariale significative ;
- une reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles des AESH ;
- une école pleinement inclusive donnant réellement les moyens aux équipes éducatives de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Le prochain groupe de travail est annoncé

**pour le 17 juin...à l'Education nationale
et côté Ministère de l'Agriculture, on
nous annonce une information lors du CSA
Ministériel... le 9 juin ! Il est donc
indispensable de faire entendre
massivement les revendications des AESH.**

AESH : UN VRAI MÉTIER, UN VRAI CORPS DE FONCTIONNAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET MARITIME AUSSI !

Toutes et tous mobilisé•es le mardi 9 juin

Le ministère de l'Éducation nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH mais alors que le Ministère de l'Agriculture dit être associé, les personnels de l'enseignement agricole et leurs représentant.es n'ont pas été invité et aucun groupe de travail interne n'a été mis en place malgré des engagements depuis janvier dernier... L'ouverture, timide, dans un seul ministère, des négociations est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales. Dans l'enseignement agricole public, un point spécifique d'information sur ce sujet sera devant car pas à l'ODJ) fait lors du prochain CSA ministériel.

Mais dès ce premier groupe de travail, les limites fixées par le ministère de l'Éducation Nationale sont apparues inacceptables. Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour toutes et tous les AESH ;
- un temps complet sur la base des missions réelles exercées ;
- une revalorisation salariale significative ;
- une reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles des AESH ;
- une école pleinement inclusive donnant réellement les moyens aux équipes éducatives de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

le prochain groupe de travail est annoncé pour le 17 juin... à l'Éducation nationale et côté Ministère de l'Agriculture, on nous annonce une information lors du CSA Ministériel... le 9 juin !

Il est donc indispensable de faire entendre massivement les revendications des AESH.

